



POLITIQUE
MUNICIPALE
FAMILIALE
2021-2023

SAINTE-EULALIE

*ICI pour...
Grandir!*

INTRODUCTION

Ayant comme priorité d'offrir aux familles une qualité de vie exceptionnelle, la Municipalité de Sainte-Eulalie est fière de lancer sa toute première politique familiale et son plan d'action pour les trois prochaines années, soit de 2021 à 2023.

Prenant en compte le nombre de familles grandissantes au sein de notre municipalité, la politique a été réfléchi en fonction des besoins actuels et futurs et selon la diversité des organisations familiales. La Municipalité de Sainte-Eulalie souhaite donc à travers cette politique offrir un milieu de vie aidant et rassembleur.

TABLE DES MATIÈRES

Mot du Maire	3
Mot de la conseillère responsable des familles	4
Définitions	5
Bref portrait du milieu	6
La mise en œuvre de la politique & consultation du milieu	8
Mission, objectifs généraux & principes directeurs	10
Les axes d'intervention	11
Plan d'action triennal	12
Conclusion & remerciements	19
Sources des informations	19



« La famille est le noyau de la civilisation. »
— Will Durant

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

En mon nom personnel et de toute l'équipe municipale, je vous présente la politique familiale de Sainte-Eulalie qui a été menée de main de maître par les membres du comité de travail et de notre conseillère responsable au dossier, Mme Alexandra Han. Lors des consultations citoyennes et les différentes rencontres de travail, cela a permis de dégager certains constats et à alimenter notre vision de développement pour la Municipalité. C'est grâce à ce travail de concertation que nous sommes davantage en mesure de bien saisir les divers besoins des familles.

Réalisée de concert avec les citoyens(ennes) ainsi que divers partenaires communautaires, cette politique est issue d'une véritable concertation du milieu. Voilà ce qui rend cette politique si intéressante mettant en relief des actions emballantes à réaliser d'ici les prochaines années. Le plan d'action qui accompagne la politique est à la fois ambitieux et diversifié, car il touche plusieurs secteurs dont la qualité de vie des citoyens, les saines habitudes de vie, l'équité, la fierté et le sentiment d'appartenance supportés par des valeurs identifiées par les membres du comité de pilotage. Penser et agir en famille fait partie intégrante des actions municipales. Les membres du conseil sont enthousiastes à l'idée de développer la Municipalité en corrélation avec ces valeurs tout en travaillant main dans la main avec le comité de suivi pour les 3 prochaines années.

Fruit d'une démarche rigoureuse, ponctuée d'une série d'étapes dans un contexte difficile de pandémie, je tiens à féliciter toutes les personnes qui ont travaillé et contribué de près ou de loin à sa réalisation.

Chaleureusement,
Gilles Jr Bedard, maire





MOT DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE DES FAMILLES

La Municipalité de Sainte-Eulalie peut enfin être fière d'avoir une politique familiale à son image. Après plusieurs mois d'élaboration et de concertation, nous pouvons vous présenter un plan d'action qui saura répondre aux besoins et attentes des familles de notre beau village pour les trois prochaines années.

Avec le nombre croissant de familles à Sainte-Eulalie, il était primordial de les mettre au cœur des décisions. Avec ce plan d'action et cette politique familiale, le conseil municipal pourra « Penser et agir famille ». En approuvant cette politique, il s'engage à s'investir dans la famille ... du nouveau-né aux parents, en passant par les enfants, les grands-parents et les animaux de compagnie. Tout le monde pourra y trouver son compte.

Je tiens à remercier toutes les personnes impliquées dans l'élaboration de cette politique familiale. Un gros merci au comité sans qui la politique n'aurait pas pu voir le jour. Leur dévouement de temps a été précieux.

Merci aux citoyens qui ont participé, via le sondage, à bâtir un plan d'action fourni, réaliste et qui sera agréable à mettre en place.

Notre village, c'est un peu comme notre grande famille. À Sainte-Eulalie, on est ici pour GRANDIR.

Alexandra Han, élue responsable des questions familles

DÉFINITIONS

En s'engageant envers les familles, la Municipalité reconnaît les enjeux actuels de sa communauté. Cela se reflète dans les définitions suivantes :

Penser et agir famille c'est :

Reconnaître que les familles de Sainte-Eulalie, comprenant toutes les générations, représentent le cœur de la communauté, qu'elles sont centrales et primordiales. Il est donc impératif de prioriser leur bien-être.

Une politique familiale municipale c'est :

Un guide de développement réfléchi et ancré à la réalité du milieu permettant d'orienter un des choix éclairés et sains en faveur des familles du milieu.



« La famille sera toujours la base de la société. »

— M. Honoré de Balzac



BREF PORTRAIT DU MILIEU

Situé au carrefour des autoroutes 20 et 55, Sainte-Eulalie offre un accès rapide au travail et aux services des grandes villes. Ce qui permet à ses habitants de jouir des avantages d'un milieu de vie rural sans les inconvénients de l'éloignement. La position géographique stratégique de Sainte-Eulalie favorise aussi l'établissement de commerces variés.

Piste cyclable, parcs, école et activités sportives créent un milieu de vie dynamique, stimulé par la présence du Parc 2055, parc industriel en expansion.

De plus, Sainte-Eulalie a récemment investi dans l'embellissement du village et les projets sont nombreux : jeux d'eau, piste cyclable sur la rue Principale, Municipalité maintenant reconnue comme village-relais. Pour accélérer le développement domiciliaire, des subventions sont offertes pour la construction de maisons neuves. Le passé et l'avenir font bon ménage à Sainte-Eulalie, municipalité en pleine expansion et AU CŒUR DE L'ACTION POUR LA FAMILLE!

LA POPULATION

979 citoyens

Le décret de population du Québec annonce que Sainte-Eulalie compte 979 citoyens en 2021.

NOMBRE DE FAMILLES

270 familles

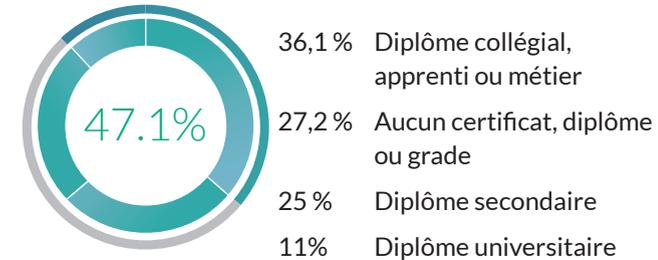
En 2016, Sainte-Eulalie compte 270 familles, ce qui représente 4 % des familles de la MRC de Nicolet-Yamaska;

- | 43,8 % composées d'un couple avec enfant(s)
- | 11,1 % familles monoparentales
- | 2,3 personnes en moyenne, par ménage privé (380 ménages au total à Sainte-Eulalie)

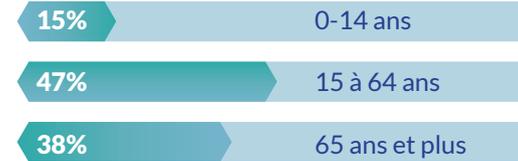


LA SCOLARITÉ

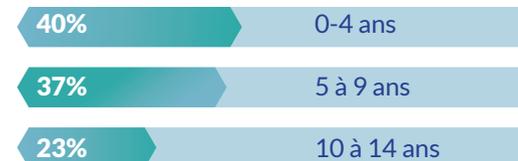
47.1 % des citoyens détiennent un diplôme postsecondaire



ÂGE MOYEN DES CITOYENS

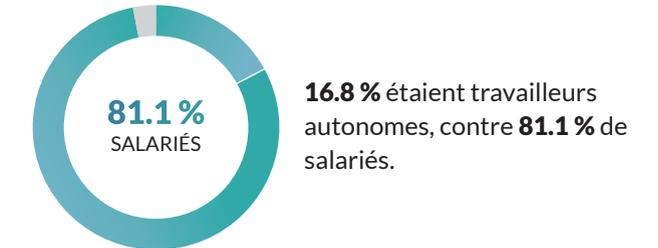
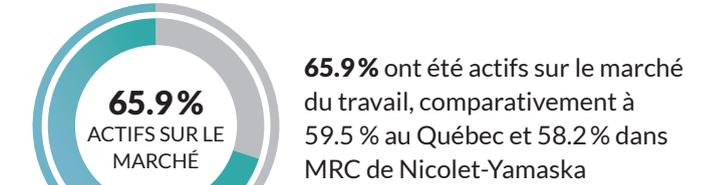


175 ENFANTS AU TOTAL (2016)



LES EMPLOIS ET LE TRAVAIL

(chez les citoyens de 15 ans et plus)



LES REVENUES

Le revenu total moyen des ménages pour sa part est comptabilisé en 2015 à **67 040 \$** et à **77 306 \$** pour le Québec.



LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE & CONSULTATION DU MILIEU



Plusieurs étapes ont été franchies avant d'arriver à la réalisation de cette toute première politique familiale.

En septembre 2019, un comité organisateur a été créé, ayant pour mission l'élaboration de la politique familiale de Sainte-Eulalie. Le comité est composé de citoyens représentant la famille, d'élus et de représentants du milieu communautaire. Son mandat consiste à élaborer la politique familiale après avoir consulté la population. Le comité doit proposer un plan d'action réaliste pour les trois prochaines années.

De septembre 2019 à août 2021, plusieurs rencontres s'en sont suivies afin de se fixer un échéancier, de trouver notre définition de la famille, imaginer un LOGO décrivant bien notre pensée en ce qui a trait à la famille.

Les citoyens ont été approchés dans le cadre de deux consultations où ils pouvaient exprimer leurs besoins. La première consultation a été réalisée par l'entremise d'un sondage en mars 2020. Une consultation publique prévue en mai 2020 a été annulée en raison de la pandémie. Par le fait même, le comité organisateur a mis temporairement sur pause son travail. En février 2021, le comité est de retour et détient déjà d'un bon nombre d'informations pour élaborer son plan d'action. Cependant, la pandémie ayant changé quelques habitudes de vie, un deuxième sondage est réalisé pour comprendre et connaître davantage les besoins de nos familles.

Après un beau travail acharné, le comité responsable est fier de vous présenter la première politique familiale de Sainte-Eulalie!

Un MERCI aux membres du comité organisateur!

MEMBRES DU COMITÉ ORGANISATEUR

Alexandra Han, conseillère municipale

Joliane Delisle, responsable des loisirs et des communications à la Municipalité de Sainte-Eulalie

Fabiola Aubry, directrice générale à la Municipalité de Sainte-Eulalie

Lise Bissonnette, support et citoyenne

Jessica Blais, citoyenne bénévole

Julie Laperle, citoyenne bénévole

Isabelle Godin, citoyenne bénévole

Charles Collin, conseiller municipal

Alexandre Robert, conseiller municipal

Catherine Carignan et Annick Chamberland, personnes-ressources au CIUSSS MCQ



MISSION, OBJECTIFS GÉNÉRAUX & PRINCIPES DIRECTEURS

MISSION

La politique familiale est un guide auquel l'instance municipale pourra se référer en matière de famille. Nous y retrouvons les valeurs familiales prônées dans la municipalité de Sainte-Eulalie. De cette façon, la famille sera mise de l'avant dans les décisions et les actions municipales. Elle favorise aussi un milieu de vie sain, agréable et évolutif pour tous les membres de la famille dans différentes sphères.



LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1

Améliorer la qualité de vie des familles en développant des services adaptés à leurs attentes et besoins;

2

Maintenir et améliorer la qualité des services municipaux destinés aux familles;

3

Créer un milieu de vie actif, stimulant, accueillant et sécuritaire pour les familles;

4

Accroître le sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard de la municipalité.

PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs sont les énoncés généraux, les pierres d'assises, les valeurs de base sur lesquelles s'appuie la politique de la famille.

La municipalité de Sainte-Eulalie compte baser le développement de la qualité de vie du milieu et des familles sur les principes suivants :

La famille est le cœur de la communauté. Son accessibilité à une qualité de vie optimale doit donc être mise en place pour la favoriser;

Le concept « **Penser et agir famille** » doit faire partie intégrante de toutes réflexions quant à l'avenir et au développement du milieu.

« La famille est un lieu où tout le monde vous aime, peu importe comment vous êtes, ils vous acceptent pour qui vous êtes » – Série Glee

LES AXES D'INTERVENTION

Les axes d'intervention se rapportent aux grandes préoccupations ou aux dimensions sur lesquelles vont porter la politique de la famille, à savoir :

SPORTS ET LOISIRS :

Les loisirs sont l'énergie au sein d'une communauté. Par les loisirs, la municipalité stimule l'engagement des familles au sein de leur santé et de leur bien-être.

VIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE :

Les activités et les événements sont l'essence même d'une vie sociale. Ils permettent de développer le sentiment d'appartenance pour le milieu et stimulent l'engagement au sein de la collectivité.

ESPACES EXTÉRIEURS ET INFRASTRUCTURES :

Les environnements bâtis sont les lieux de rassemblements entre les familles, qui contribuent à leur vie sociale et à leur santé. Des infrastructures et des espaces extérieurs attrayants et adaptés aux besoins des familles les incitent à les utiliser et à accroître leur qualité de vie en général.

TRANSPORT ET SÉCURITÉ :

Pour éprouver du plaisir lors de nos déplacements actifs, il faut avoir le sentiment de sécurité. Un aménagement adéquat, attrayant et sécuritaire de nos routes et sentiers est essentiel pour favoriser le transport actif.



SPORTS ET LOISIRS



OBJECTIFS :

Faire connaître les services et les activités en sport et loisir disponibles à Sainte-Eulalie et dans les municipalités limitrophes.

Actions :

Répertorier et tenir à jour les différents cours sur inscriptions de loisirs sportifs et culturels pour les résidents de Sainte-Eulalie.

Dresser un programme qui regroupe toutes les activités de loisirs et des événements disponibles pour les résidents de Sainte-Eulalie à l'occasion de trois fois par année. (Autonome, hiver, printemps-été)

Informar les citoyens de la politique de remboursement de frais de non-résidents pour les activités sportives. (Journal Le Tournesol, programme des activités, Facebook).

OBJECTIF :

Bonifier l'offre de service des sites et plateaux sportifs déjà disponibles par la Municipalité de Sainte-Eulalie.

Actions :

Maintenir les plages horaires pour la pratique du pickleball à l'intérieur et à l'extérieur selon les saisons.

Retenir des plages horaires distinctes pour le patinage libre et la pratique de hockey lors des heures d'ouverture de la patinoire extérieure.

Faire l'achat de nouveaux jouets pour le bac à jouets du parc enfants 0-12 ans situé sur la rue des Noyers.

Entretenir et promouvoir la boîte à lire sur nos différents réseaux de communications.

Évaluer la possibilité de mettre en place un système de prêt de matériel.

OBJECTIF :

Développer l'offre de loisir existante en partenariat.

Actions :

Établir un partenariat avec le Centre de service scolaire de la Riveraine pour l'utilisation du terrain de soccer.

Contribuer à l'aménagement et entretien du terrain de soccer déjà existant afin de le rendre accessible pour tous les âges.



ESPACES EXTÉRIEURS ET INFRASTRUCTURES

OBJECTIF :

Réaménager les parcs et espaces publics afin qu'ils soient sécuritaires, agréables et soucieux de l'environnement.

Actions :

Obtenir les subventions en vue de l'aménagement de l'agora extérieure et d'un panneau signalétique qui permettra de diriger les visiteurs vers différents attraits de la Municipalité.

Aménagement de l'agora extérieur et d'un panneau signalétique en tenant compte des subventions obtenues.

Obtenir les subventions en vue du réaménagement du centre Noé-Tourigny afin de le rendre plus polyvalent et écologique.

Relocaliser la bibliothèque dans le centre Noé-Tourigny en tenant compte des subventions obtenues.

OBJECTIF :

Permettre aux jeunes adolescents d'avoir des lieux destinés à la pratique d'activités physiques et de rencontres.

Actions :

Étudier la possibilité de former un comité jeunesse pour aider à la réalisation d'activités jeunesse.

Étudier la faisabilité pour l'aménagement d'un skate park.

OBJECTIF :

Mettre en valeur le parc Robin des bois et le Sentier Forestier.

Actions :

Créer un parcours actif estival et hivernal dans le parc Robin des bois.

Installer des poteaux pour permettre d'illuminer les sentiers avec des lanternes lors des événements.

Installer des affiches et des boîtes pour sac de ramassage dans les sentiers et parcs où les chiens sont les bienvenus.

OBJECTIF :

Encourager le maintien des services de proximité et soutenir les nouveaux projets de développement.

Actions :

Maintenir la qualité des services du camp de jour estival.

Mettre en place un camp de jour durant la semaine de relâche scolaire pour les 4 à 12 ans.

Encourager et soutenir la mise en place de marchés publics, kiosques de fruits et légumes et la vente de produits locaux (panier local).

Soutenir l'implantation d'un service de garde de la petite enfance.



VIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE



OBJECTIF :

Développer l'offre touristique et culturelle de la Municipalité par la mise en valeur des infrastructures nouvelles et actuelles.

Actions :

Offrir le service de la terrasse collective aux organismes du milieu avec leur collaboration.

Mettre en place une programmation événementielle en fonction des nouvelles infrastructures. (5 à 7 à la terrasse collective, spectacles à l'agora).

Faire connaître les différentes campagnes de promotion des Saines Habitudes de Vie (SHV) (Tougo, Plaisirs d'hiver, Défi château de neige, Journée nationale du sport et de l'activité physique, Fête des voisins)

Poursuivre la tenue de l'activité « Cinéma sous les étoiles » durant la période estivale.

Poursuivre et bonifier l'événement « Les vendredis frimas ».

Supporter le comité MADA afin de poursuivre la tenue de l'événement « Sainte-Eulalie en fête »



OBJECTIF :

Renforcer l'implication citoyenne et inciter le milieu à revoir le fonctionnement.

Actions :

Concierter les différents comités en place pour renforcer le déploiement de leurs activités et augmenter l'implication citoyenne.

Informar les jeunes et les familles aux opportunités en implication citoyenne.

Soutenir les comités et les organismes dans leur planification d'activité.

Créer et mettre en application un programme de reconnaissance des bénévoles.

OBJECTIF :

Développer et faire connaître davantage l'offre de service pour les nouveaux parents et les familles avec enfants de 0-5 ans.

Actions :

Faire la promotion des activités et services offerts sur le territoire pour les nouveaux parents et familles avec enfants de 0-5 ans.

OBJECTIF :

Développer l'offre de service à la bibliothèque.

Évaluer la possibilité d'ouvrir la bibliothèque un avant-midi par semaine de façon sporadique selon la disponibilité des bénévoles.

Évaluer l'intérêt pour offrir différentes activités sociales et de lecture à la bibliothèque. (Club de lecture, Heure du conte, éveil à la lecture, Groupe de discussion sur différents sujets, café bla-bla, etc.)

OBJECTIF :

Favoriser et promouvoir les habitudes écologiques et de développement durable avec les familles.

Actions :

Mettre en place des pratiques écologiques lors des activités municipales avec les familles. (Verre réutilisable, remplisseur de bouteille, recyclage, etc.)

Mettre de l'avant les programmes environnementaux disponibles et les formations offertes par la RIGIDBNY¹. (Programme d'aide pour l'achat de produits d'hygiène féminine durables, programme pour les couches lavables, formation sur le compostage à la maison, etc.)

¹ Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska



TRANSPORT ET SÉCURITÉ

OBJECTIF :

Améliorer les espaces publics afin qu'ils soient sécuritaires et agréables.

Actions :

Faire l'ajout de deux arrêts-stops et réaménager les trottoirs et les lignes pour la traverse piétonnière.

Entreprendre les démarches auprès du MTQ pour l'aménagement une traverse piétonnière au croisement de la route 161 et de la rue des Frênes.

Mettre en place des parcours ludiques au sol aux abords de l'école primaire.

Étudier la possibilité de mettre en place le programme « Dans ma rue, on joue! » dans la rue des peupliers.

Aménager des voies piétonnières et cyclables jusqu'au cœur villageois.

OBJECTIF :

Favoriser le transport actif en s'assurant d'une accessibilité facile et sécuritaire pour tous (familles avec poussettes et jeunes enfants, aînés, personnes avec des besoins particuliers, etc.) dans les parcs, sentiers et installations municipales.

Actions :

Aménager des haltes de repos dans les parcs et sentiers avec bancs, tables, abreuvoir avec remplisseurs de bouteilles, blocs sanitaires en tenant compte de l'accessibilité pour tout type de clientèle.

Identifier à l'aide de panneaux les distances entre les différents aménagements extérieurs pour rendre le déplacement actif amusant. (Distance entre les haltes de repos, entre les parcs, entre les bancs... etc.)

Se doter d'un éclairage adéquat dans les parcs et sentiers pédestres et s'assurer qu'il n'y ait pas d'obstruction à cet éclairage.

CONCLUSION & REMERCIEMENTS

Notre toute première politique étant maintenant en action, les trois prochaines années seront en constante évolution pour offrir à nos familles une qualité de vie selon leurs besoins. Pour aider à la concrétisation de cette politique, c'est désormais au comité de suivi de se mettre en action pour aider et orienter la mise en place des différents projets.

La Municipalité de Sainte-Eulalie et le comité organisateur tiennent à remercier :

- Tous les membres du comité famille pour leur temps et investissement.
- Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) par l'intermédiaire de monsieur Jacques Lizée pour le soutien à la bonne marche du projet.
- Aux conseillers municipaux madame Alexandra Han, messieurs Charles Collin et Alexandre Robert pour leur grande implication à l'ensemble du projet d'adoption.
- Aux représentantes du CIUSSS MCQ pour leur présence active aux séances de travail de comité et leurs nombreux conseils.
- Aux partenaires, aux organismes qui seront impliqués dans la mise en œuvre de ce plan d'action
- Aux familles qui ont répondu aux deux questionnaires réalisés en mars 2020 et février 2021.

« La famille signifie que personne ne soit laissé ou oublié. »
— David Ogden Stiers

SOURCES DES INFORMATIONS

Statistique Canada, recensement 2011 et 2016;
Comité régional en développement social du Centre-du-Québec;
Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec;
MAMROT (ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du Territoire), décret de population;
Institut de la Statistique du Québec;
Commission scolaire de la Riveraine;
Centre de services scolaires de la Riveraine;
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec;
Municipalité de Sainte-Eulalie, MRC Nicolet-Yamaska.





757, rue des Bouleaux, Sainte-Eulalie
(Québec) G0Z 1E0

(819) 225-4345

(819) 225-4078

info@sainte-eulalie.ca

SAINTE-EULALIE



municipalite.sainte-eulalie.qc.ca/vivreici